

Image not found or type unknown



Faux témoignage au gendarme

Par **jeanphiambre**, le **21/02/2009** à **11:03**

bonjours, il y a quelque mois j ai heu une petite altercation en bas de mon immeuble avec une femme.Cette femme par la suite a été porter plainte a la gendarmerie.Dans sa plainte elle a indiqué que je les rouée de cou par terre ,que je les ensuite sequéstré dans son véhicule et que je les encore rouée de cou!!!Heureusement pour moi que se jour la il y avait plusieurs témoin de le scene qui heu ont été écouté par les gendarmes en tan que témoin de la scène sauf que tout les témoin on donner la meme vèrsion que moi"insulte elle ma déchiré mon maillot griffure et en aucun cas je lé toucher"Par la suite les gendarme on bien vue que cette femme a tout inventé et il mon dit de porter plainte donc je lé fait. Mes questions que je vous pose sont: rnY a til autre démarche que a faire pour cette affaire qui aurait put etre plus grave si il ny aurait pas de témoin?? rnrnQue risque t elle?Fause déclaration au gendarme.rnrnMerci.